



**Le ministère a annoncé la création d'une spécialité EPS au lycée.**

**A&D accueille favorablement** cette annonce mais reste dans l'attente des précisions sans lesquelles il est impossible de prendre position de manière fondée.

**En particulier :** les contenus, les horaires, et le programme de ce nouvel enseignement de spécialité sont à ce jour inconnus, et cela empêche de pouvoir se positionner raisonnablement.

**Effet d'annonce** servant de diversion à la situation actuellement dramatique de l'enseignement de l'EPS obligatoire et de la pratique associative au sein des associations sportives scolaires, tous deux proprement laminés par la crise sanitaire, **OU engagement sérieux** du ministère dans le cadre d'une préparation spécifique à une admission dans la filière STAPS après le Baccalauréat, véritable renforcement de l'EPS obligatoire : **A&D n'a pas les informations qui lui permettraient de prendre position immédiatement.**

**Nous restons donc dans l'attente des précisions sans lesquelles nous ne pourrions que parler pour ne rien dire.**

Décembre 2020

